

Listes des délibérations du 30 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures,
les membres composant le Conseil d'Administration du SIVOS de Forges et La Grande Paroisse, se sont réunis
à la Mairie de La Grande Paroisse sur la convocation de Madame Laurence SIMON.

Présents : Quorum atteint : Mmes Laurence SIMON Mmes Dominique MICHOT, Emilie GIRAUD, Solène HEITZMANN, Malory AUMONT, M Emmanuel LEDOUX, Xavier RIBEIRO, Dimitri ARNOULD.

1 Absentes excusées et représentées : Mme Sahdia BEVILLARD représentée par M Xavier RIBEIRO, Mme Axelle GINEAU représentée par M Emmanuel LEDOUX, Mme Sylvie SIMOES représentée par Mme Laurence SIMON.

Secrétaire de séance : Mme Malory AUMONT.

ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL :

APPROUVE : à l'unanimité, le procès-verbal du 14 avril 2026

DELSIV202614 : à l'unanimité, la demande de mise en non-valeur de créances irrécouvrables

DELSIV202615 : à l'unanimité, L'attribution du marché des photocopieurs à la société KONICA MINOLTA

DELSIV202616, annule et remplace la DELSIV202606 : à l'unanimité, Commission d'appel d'offres (CAO) et Technique (MAPA): 5 membres titulaires et 5 suppléants.

Pour les membres titulaires

M Emmanuel LEDOUX, Mme Dominique MICHOT, Mme Sylvie GOMES SIMOES, Mme Axelle GINEAU, Mme Malory AUMONT

Pour les membres suppléants

M Dimitri ARNOULD, Mme Solène HEITZMANN, Mme Emilie GIRAUD, Mme Sahdia BEVILLARD, M Xavier RIBEIRO.

DELSIV202617 : à l'unanimité, l'ouverture d'un poste d'agent de maitrise principal de 19 heures annualisé au 01/08/2026.

DELSIV202618 : à l'unanimité, l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 30 heures au 01/08/2026.

DELSIV202619 : à l'unanimité, l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 15 heures au 01/08/2026.

DELSIV202620 : à l'unanimité, l'ouverture d'un poste d'adjoint technique de 20 heures au 01/08/2026.

DELSIV202621 : à l'unanimité, l'annualisation des ATSEM à compter du 01/09/2026

Passé : Aux affaires et questions diverses.

En Mairie, le 01/07/2026

La Présidente Mme Laurence SIMON



Le secrétaire de séance :

Mme Malory AUMONT